



ÉDITO DU MAIRE

L'été 2026 a été favorable à l'avancement des travaux d'entretien des écoles, des infrastructures sportives et de l'espace Stéphane Grappelli : rangement, nettoyage, réparations.

Aux écoles, les travaux de mise en sécurité des installations électriques, la rénovation d'un seuil de porte d'entrée, l'aménagement de la salle d'accueil du matin, l'installation des garages à vélos et la fixation de bandes antidérapantes sur le ponton en bois de la cour de récréation permettent de répondre aux normes de sécurité, à l'amélioration du confort d'utilisation et aux demandes citoyennes.

Les coûts engagés ont été maîtrisés par la réutilisation de mobilier, la recherche des meilleurs tarifs, la réalisation des travaux en interne par les services techniques...

D'autre part, agents et élus ont préparé la rentrée sur des projets à venir d'ici cet automne. Ce bulletin mensuel en détaille une partie d'entre eux.

Nous rappelons que nos actions s'alignent sur l'amélioration du cadre de vie pour l'intergénérationnel, le soutien aux associations et la maîtrise du budget.

Nous remercions les agents municipaux, les saisonniers et le personnel de l'EHPAD pour la continuité des services durant les épisodes caniculaires.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire et les adjoint(e)s

FAMILLE

Nouveau : Accueil du matin à la rentrée

Suite aux demandes des familles, la commune met en place un accueil du matin, de 7h à 8h, avant la classe, à compter de la rentrée.

Ce nouveau service, destiné dans un premier temps aux élèves du CP au CM2, sera organisé à l'école en collaboration avec Réseau Animation.

Cette mise en place, prévue à titre expérimental, permettra d'évaluer les besoins des familles et d'adapter le dispositif au fil des mois. Infos et inscriptions auprès de la mairie.



ENVIRONNEMENT

Feux de végétation : retour sur les incendies

Plusieurs départs de feu ont été constatés ces dernières semaines à proximité de Mertzwiller, notamment sur le territoire de la forêt indivise de Haguenau, côté Neubourg.

Face à la sécheresse et au vent, d'importants moyens de secours ont été mobilisés. **Aucune habitation n'a été menacée et aucun blessé n'est à déplorer.** Plusieurs autres départs de feu ont également été signalés dans les communes voisines.

L'origine du premier incendie fait l'objet d'une enquête de gendarmerie.

La municipalité remercie les sapeurs-pompiers, l'ONF, la DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) et l'ensemble des services mobilisés. Dans un contexte de forte sécheresse, la vigilance de chacun reste indispensable.



FLEURISSEMENT

Mertzwiller se pare de ses plus belles couleurs !

Au fil des rues, les massifs et bacs fleuris embellissent notre cadre de vie et participent au charme de notre village. Un grand merci à nos agents communaux qui mettent tout en œuvre, tout au long de l'année, pour entretenir les nombreux espaces verts et fleuris de notre commune, ainsi qu'aux habitants qui, par leurs petites attentions et leur engagement, contribuent eux aussi à l'embellissement de Mertzwiller.

Profitons de ces belles couleurs et soyons fiers de notre village !



INITIATIVES

Et si votre idée devenait un projet pour notre commune ?

Parce que les meilleures idées naissent souvent des habitants, la municipalité souhaite recueillir vos envies pour développer des activités et des services favorisant les rencontres et les échanges entre les générations.

Vous rêvez d'un atelier intergénérationnel particulier, d'un café des aînés, d'un service d'entraide, d'animations, de sorties ou de toute autre initiative ? Dites-le-nous !

Toutes les propositions seront étudiées avec attention. Celles qui pourront être réalisées seront mises en œuvre, dans la limite des possibilités de la commune, avec l'objectif de répondre au mieux aux attentes du plus grand nombre.

Alors, n'hésitez plus : partagez vos idées en mairie ou par courriel : mairie@mertzwiller.fr

Ensemble, faisons vivre des projets qui créent du lien et renforcent la convivialité dans notre commune !



ACTIVITÉS

ATELIERS COUTURE : les inscriptions sont ouvertes !

Envie de coudre, créer et apprendre dans une ambiance conviviale ? Les ateliers couture reprennent à la rentrée !

Deux cycles de 10 séances sont proposés, ouverts aussi bien aux débutants qu'aux personnes déjà initiées :

- » Les mardis, de 14h à 16h
- » Les mercredis, de 19h à 21h

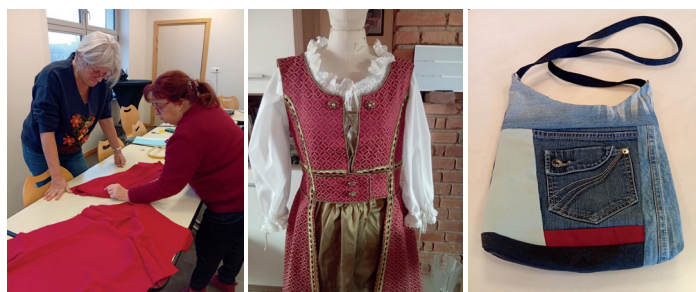
1ères séances : mardi 22 et mercredi 23 septembre.

Participation pour un cycle de 10 séances :

- » 30 € pour les habitants de Mertzwiller
- » 60 € pour les personnes extérieures à la commune

Places limitées ! Inscriptions en mairie au 03 88 90 30 02

Pour plus d'informations sur l'atelier, contactez Fabienne LEY, animatrice, au 06 12 50 12 50.



LOCATION

La commune propose actuellement à la location un appartement de type **F3 de 64,13 m² au 15 rue du Lin. Loyer mensuel : 660,00 € + 20 € d'avance sur charges. DPE : C.**

Ce logement est libre de suite : une belle opportunité à saisir rapidement !

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la mairie (urbanisme@mertzwiller.fr / 03 88 90 09 19), et devront fournir les pièces suivantes pour chaque personne signataire du bail : pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile, avis d'imposition 2024 et 2025, les 3 dernières fiches de salaire, contrat de travail, nom-prénom du cautionnaire, pièce d'identité du cautionnaire, les 3 dernières fiches de salaire du cautionnaire.



CITOYENNETÉ

CONSEIL DES AÎNÉS DE MERTZWILLER (Cons'AîM)

Le conseil des aînés est une instance de réflexion, de consultation et de concertation dédiée aux seniors. A Mertzwiller, il sera composé de 15 membres maximum, il s'appuiera sur l'expérience, les idées, l'analyse et le regard de nos aînés afin d'accompagner les élus dans leurs réflexions et leurs projets pour la commune.

Sans se substituer au Conseil municipal, le Cons'AîM pourra proposer et porter des actions en partenariat avec les élus et les services municipaux.

Son rôle est consultatif ; le pouvoir de décision demeure de la compétence des autorités municipales.

Un espace de réflexion et de dialogue

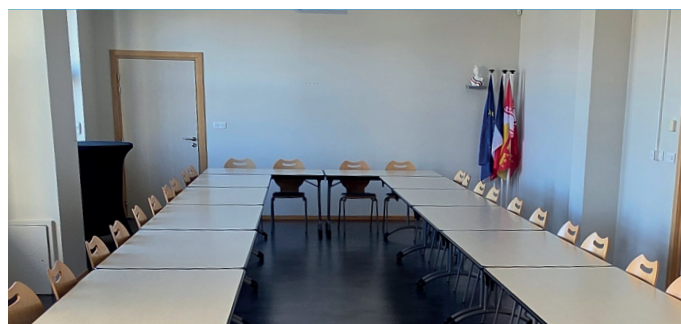
Grâce à leur expérience et à leur connaissance de la vie locale, les membres du Cons'AîM contribueront à enrichir les projets communaux et la décision politique tout en favorisant le bien-être et le bien-vivre entre les générations à Mertzwiller.

Véritable force de proposition, cette instance de démocratie locale aura pour vocation de :

- » **renforcer les liens entre les habitants** à travers la création d'espaces d'échanges intergénérationnels ;
- » **étudier certains projets municipaux et formuler des observations** ou des propositions complémentaires ;
- » **recueillir les attentes et les avis des habitants** sur les sujets concernant la commune (bien-être, sécurité, solidarité, mobilité, etc.) et les transmettre aux élus.

Un outil d'action au service des habitants

Le Conseil des Aînés pourra également **proposer et mener des projets d'intérêt général** destinés à améliorer le cadre de vie des habitants de Mertzwiller. Le Maire, les Adjointes ainsi que des représentants de la



Commission Famille participeront aux séances plénières du Conseil des aînés et seront les interlocuteurs privilégiés de ses membres.

Exemples d'actions pouvant être menées

- » création d'espaces de rencontre (Café Gränzle, espaces extérieurs de convivialité : tables, bancs, ...) ;
- » réalisation (traçage) d'un parcours de promenade historique et culturel autour du village avec signalisation des lieux marquants ;
- » collecte de souvenirs et témoignages sur « La vie à Mertzwiller autrefois » ;
- » développement d'activités intergénérationnelles ;
- » participation à l'animation de la fête des aînés ;
- » développement de l'action Stolpperstein ;
- » exposition d'objets anciens ;
- » ...

Conditions de candidature (une seule par foyer)

Pour rejoindre le Conseil des Aînés, il convient :

- » d'être âgé(e) de 65 ans minimum ;
- » de porter un intérêt aux sujets touchant les aînés et la vie communale.

Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez partager vos idées, vous investir dans la vie locale et participer à des projets pour Mertzwiller ? Rejoignez le Conseil des Aînés en complétant le formulaire de candidature ci-joint.

Médaille de l'enfance et des familles

La médaille de l'enfance et des familles est accordée aux personnes qui ont élevé des enfants en ayant fait un constant effort pour leur donner les meilleures conditions matérielles et morales possibles :

- » Personne élevant au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.
- » Personne élevant ou ayant élevé dignement un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.
- » Personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, à la suite du décès de ses parents.
- » Personne ayant élevé pendant 2 ans au moins un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté.
- » Veuf ou veuve de guerre ou d'acte de terrorisme ayant élevé seul(e) un ou des enfants, du fait du décès de son époux-épouse.
- » Personne dédiant sa vie professionnelle ou son action bénévole à l'accompagnement, à la protection et à la défense de l'enfance et des familles. Cette personne a notamment agi dans les domaines de l'accueil des jeunes enfants, de la protection de l'enfance, du soutien à la parentalité.
- » Personne rendant des services exceptionnels pour l'accompagnement et le soutien des familles ou pour la protection des enfants et de leurs droits.



La médaille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans du décès de la personne concernée.

La commune de Mertzwiller tient à témoigner à ces personnes la reconnaissance de la Nation. Après instruction des dossiers, la décision d'attribution est prise par le Préfet sur avis de l'UDAF (Union départementale des associations familiales).

Vous souhaitez candidater à la médaille de l'enfance et des familles ?

Contactez la mairie par courriel qui vous transmettra le formulaire à compléter (mairie@mertzwiller.fr).



Une nouvelle exposition à découvrir à Mertzwiller !

Du 26 septembre au 4 octobre, l'Espace Grappelli accueillera la première édition de Mertz'Ville d'Art.

Peinture, dessin, photographie, sculpture, céramique, art textile, arts numériques... venez découvrir des univers artistiques variés, présentés par des artistes amateurs et confirmés de la commune.

Une exposition placée sous le signe de la créativité, de la découverte et du partage.

Horaires : de 16h à 20h le samedi, de 14h à 19h le dimanche et de 16h à 19h en semaine.

Petite restauration le week-end.

Entrée libre

Vous souhaitez exposer ?

Il est encore temps de contacter la mairie :
03 88 90 30 02 - mairie@mertzwiller.fr



Un air de vérité : un spectacle entre théâtre, slam et esprit critique

Dans le cadre du festival **Décodage** organisé par la Collectivité européenne d'Alsace, l'Espace Stéphane Grappelli accueillera le spectacle « Un air de vérité », le **mardi 3 novembre à 19h**.

À travers le jeu, le slam, le rap et la vidéo, Sandra Libre et Mathias Gourdot racontent l'histoire d'un couple qui se déchire autour d'une théorie du complot. Mais qui a raison ? Qui se trompe ? Et comment distinguer le vrai du faux lorsque les certitudes s'affrontent ?

Entre théâtre et réflexion sur notre rapport à l'information, le spectacle invite avec humour et sensibilité à exercer son esprit critique et à questionner ce que l'on croit savoir.

- » À partir de 13 ans, durée : 1h30.
- » Espace Stéphane Grappelli – 14 rue Louis Pasteur, Mertzwiller
- » Sur réservation auprès de l'accueil de la mairie au 03 88 90 30 02 ou par courriel à : bib@mertzwiller.fr.

SOLIDARITÉ

L'Espace Solidarités Alsace Nord est un service médicosocial de la Collectivité européenne d'Alsace qui met en œuvre des missions d'aide à la personne et des missions sanitaires à destination de tous les publics.

L'Espace Solidarités du Val-de-Moder, situé au 2ème étage de la Maison des Services au 9 place du Marché, est le siège de l'équipe Campagne. L'équipe offre un accueil de proximité aux habitants du Val-de-Moder et alentours, et concourt localement à la mise en œuvre de la politique sanitaire et sociale portée par la Collectivité européenne d'Alsace, dans les domaines de l'accès aux droits, de la santé et de l'éducation de l'enfant, de la relation avec l'adolescent, de l'insertion sociale et professionnelle, de la lutte contre les situations de précarité, de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

L'équipe, composée d'assistantes sociales, d'assistantes sociales pour les Séniors, de Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF), de secrétaires médicosociales, d'une puéricultrice, d'un médecin de la Protection Maternelle et

Infantile (PMI) et d'autres professionnels spécialisés (parentalité, Action Educative à Domicile (AED), psychologue, etc.), peut être rencontrée lors de rendez-vous téléphoniques, sur l'un des sites de l'Espace Solidarités Alsace mais également en visite à domicile lorsque la situation le nécessite.

Des consultations de nourrissons et jeunes enfants, également sur rendez-vous, sont proposées à une fréquence bimensuelle, en présence du médecin de PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Afin d'accueillir les Alsaciens au plus près de leur lieu d'habitation, l'Espace Solidarités Alsace occupe un bureau au sein de la Maison de Santé Pluri-professionnelle au 14 place de la Liberté à Mertzwiller où les professionnels reçoivent les personnes sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous se fait en téléphonant au secrétariat au 03 69 33 21 42, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ou par mail : masp.utamsnord@alsace.eu



Nouvel atelier intergénérationnel : Sophrologie

Animé par Océane Marteau, sophrologue certifiée, cet atelier propose de prendre un moment pour soi et de construire ensemble un programme adapté aux besoins des participants : gestion du stress, sommeil, émotions ou simplement recherche de calme au quotidien.



Une réunion d'information est organisée le 16 septembre à 19h à l'Espace Stéphane Grappelli. Elle permettra de découvrir la sophrologie, d'exprimer ses besoins et de définir un programme sur mesure, accessible à tous, dans une ambiance bienveillante et respectueuse du rythme de chacun. Une séance de découverte sera proposée à l'issue de la réunion.

Le cycle débutera la semaine du 28 septembre 2026, sous la forme de 10 séances collectives.

Participation :

- » 30 € pour les habitants de Mertzwiller
- » 60 € pour les personnes extérieures au village.

Places limitées. Inscriptions en mairie : 03 88 90 30 02.

CADRE DE VIE

Préserver ce qui appartient à tous

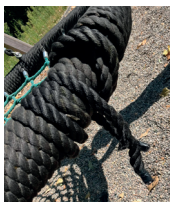
Portails, arbres, bancs, équipements du city-stade, jeux pour enfants, mobilier... La commune doit régulièrement intervenir à la suite de dégradations dans les espaces publics.

Ces interventions représentent plusieurs milliers d'euros chaque année, auxquels s'ajoute le temps consacré par les agents techniques à réparer ou remplacer ce qui a été détérioré.

Ces dépenses sont bien entendu supportées par le budget communal, c'est-à-dire par l'argent public et donc, indirectement, par chacun d'entre nous. Elles pourraient pourtant être consacrées à de nouveaux équipements, à l'amélioration des espaces publics ou à de nouveaux projets pour Mertzwiller.

Les équipements de la commune sont à la disposition de tous. Les préserver, c'est permettre à chacun d'en profiter aujourd'hui et donner à la commune les moyens de continuer à améliorer notre village demain.

N'hésitons pas à en parler avec les plus jeunes : préserver les espaces et les équipements, c'est préserver ce qui appartient à chacun d'entre nous.



Atelier floral : Création naturelle

Envie de mettre les mains dans les fleurs ?



Mercredi 23 sept., de 14h à 16h, à l'Espace Stéphane Grappelli : atelier floral intergénérationnel autour de la « Création naturelle ».

Prévoir un sécateur et des ciseaux.

Participation : 10 € pour les habitants de Mertzwiller ; 15 € pour les extérieurs.

Inscriptions :

03 88 90 30 02 - mairie@mertzwiller.fr

Animaux de compagnie : quelques rappels pour bien vivre ensemble

Chiens et chats font partie de la vie de notre village. Quelques petits gestes permettent à chacun de profiter sereinement de son environnement et de préserver de bonnes relations entre voisins.

Sur la voie publique, les déjections des chiens doivent être ramassées.

Des distributeurs de sacs sont à disposition à plusieurs endroits du village pour faciliter ce geste simple.

Dans les jardins et propriétés privées, les animaux peuvent également être amenés à se déplacer chez les voisins. Pour les propriétaires de chats notamment, il n'est pas toujours possible de maîtriser leurs déplacements. Une attention particulière peut toutefois permettre de limiter les désagréments, notamment lorsque ceux-ci deviennent réguliers.

Ces quelques rappels relèvent avant tout du respect du voisinage et du bien vivre ensemble. Être attentif aux nuisances que peut occasionner son animal, c'est contribuer à maintenir un village agréable pour tous.

Merci à chacun pour sa vigilance et son civisme.



SOLIDARITÉ

Vos livres prennent la poussière ? Faites-en don !



Vous avez des livres que vous ne lisez plus ?
Offrez-leur une seconde vie à l'occasion de la Bourse aux livres !

L'association Passerelle, qui œuvre toute l'année pour proposer des animations aux résidents de l'EHPAD de Mertzwiller, fait appel aux dons de livres. Les recettes de la vente contribueront directement au financement de ces animations.

Un geste simple : quelques livres dont vous ne vous servez plus peuvent ainsi permettre de faire vivre de nouveaux moments de convivialité aux résidents.

Vous souhaitez faire un don ? Contactez la mairie :
03 88 90 30 02 - mairie@mertzwiller.fr

D'un livre à l'autre, Von einem buèch zuèm andèrè

Samedi 19 septembre, de 8h à 12h,
la Bourse aux livres retrouve sa forme originelle, avec des stands répartis tout au long du village et **une petite restauration** proposée par les conscrits.

Vous souhaitez vendre vos livres ? Contactez la mairie **avant le 10 septembre, emplacement gratuit, une table par personne.**



CATÉCHISME

COMMUNAUTE DE PAROISSES DE LA ZINSEL DU NORD

L'inscription au catéchisme
catholique se fera le

vendredi 18 septembre 2026 à 19h30

Salle paroissiale de GUMBRECHTSHOFFEN

(allée à côté de l'église,
bâtiment au fond à gauche)

Infos à partir du 1^{er} septembre
au 03.88.90.49.61

PAROISSE

Nommé par Monseigneur Pascal
DELANNOY Archevêque de Strasbourg
Monsieur le Vicaire épiscopal Christian
KAMENISCH, a la joie de vous inviter
à la messe d'accueil du Curé **Chilair
BONCOEUR**, curé de la communauté de
paroisses de la Zinsel du Nord, sous le
patronage de St François d'Assise le

**Dimanche 27 septembre 2026 à 15h00
en l'église Saint Michel de Mertzwiller**

Les Présidents des conseils de fabrique de la
communauté de paroisses, les membres de
l'équipe d'animation pastorale vous invitent
à l'apéritif qui suivra à la salle Don Bosco de
Mertzwiller.

TRIBUNES D'EXPRESSION

Conformément aux règles en vigueur, un espace d'expression est réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les tribunes n'engagent que leurs auteurs et signataires. Les textes sont publiés tels que transmis par les auteurs.

Nous nous sommes abstenus lors du vote du Compte Financier Unique 2025. Cette position ne remet pas en cause l'équilibre général des comptes, mais traduit nos interrogations sur certaines dépenses de fonctionnement du précédent mandat, dont le niveau nous paraît élevé. Une meilleure maîtrise de ces dépenses est nécessaire pour préserver les capacités d'investissement de la commune. Nous serons très attentifs aux dépenses à venir et espérons que l'équipe municipale poursuivra une gestion prudente et responsable des finances communales. Nous avons voté en faveur de la convention SPA relative à la prise en charge des animaux errants. Cette mesure figurait également dans notre programme. Nous comprenons les inquiétudes exprimées à ce sujet et estimons qu'il était nécessaire d'y apporter une réponse.

Daniel KEMPF et Rachel FORLER,
groupe « Le changement pour Mertzwiller »

[Texte non parvenu]

Valérie DENNI,
groupe « Mertzwiller ville engagée »

[Texte non parvenu]

Vincent WIMMERS, groupe
« Mieux vivre à Mertzwiller »

Messe (paroisse catholique)

- » Dim. 6 sept. à Zinswiller à 10h30.
- » Dim. 27 sept. à Mertzwiller à 15h.
Messe d'installation du Curé Chilaïr BONCOEUR.

Culte protestant

- » Dim. 13 sept. à 10h - Mietesheim
- » Dim. 20 sept. à 10h - Culte consistorial à Reichshoffen.

**LUNDIS 7 & 21 SEPTEMBRE**

Collecte des ordures ménagères

**JEUDIS 3 & 17 SEPTEMBRE**

Collecte sélective

TOUS LES LUNDIS**14H :** Atelier tricot - ESG**TOUS LES MARDIS****8H :** Atelier gym adaptée - ESG**14H :** Atelier couture - ESG**14H :** Atelier scrabble - ESG**TOUS LES MERCREDIS**

8H-18H : Mercredis éducatifs - ESG
Animations pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés.

Inscription sur reseau-animation.com.

15H30 : Heure du conte
A la bibliothèque.
Venez écouter des histoires en famille.

19H : Atelier couture - ESG**TOUS LES JEUDIS****14H :** Jeux de cartes - ESG**TOUS LES VENDREDIS****8H30 :** Marche nordique

RDV au niveau du pont de la Zinsel

AS MERTZWILLER
MATCHS AU STADE DE FOOT
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**16h :** ASM - Niederlauterbach**SEPTEMBRE****MARDI 1ER SEPTEMBRE**

Rentrée scolaire

Maternelle, élémentaire et collège.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Le Conseil de Fabrique de
Mertzwiller organise sa
traditionnelle soirée Tarte
Flambée

À emporter

Foyer Don Bosco

À partir de 17h.

Normale 7 € - Gratinée 7,50 €

Réservations :

Tel : 06 79 27 96 99 / 03 88 90 46 95

Email : cdf.mertzwiller@laposte.net**MERCREDI 9 SEPTEMBRE**

Reprise des cours de danses de loisir
à partir du 9 sept. - Salle Le Progrès

Tous les mercredis soirs, horaires
selon le niveau. Infos et inscription :

06.80.90.31.77 ou jeanmarckoch@free.fr**VENDREDI 11 SEPTEMBRE**

Reprise des cours de danses

Country à partir du 11 sept. - ESG.

Tous les vendredis soirs à 20h.

Infos et inscription : 06.27.27.12.66 ou

losamigosmertzwiller67@gmail.com**DIMANCHE 13 SEPTEMBRE**

Vide Grenier au ranch Los Amigos

A partir de 6h00, rue de griesbach.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Portes ouvertes du Club

d'aéromodélisme Saint Exupéry

Horaires : 10h à 12h et de 14h à 18h

Lieu : Chemin du Rottweg

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Réunion d'information

Atelier intergénérationnel

Sophrologie

Horaire : 19h00 à l'ESG.

JEUDI 17 SEPTEMBRE

Réunion mensuelle de la Maïstubb
de 14h à 18h à l'ESG.

Renseignements : M. Alfred WAECHTER

03 88 90 46 88

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Bourse aux livres

« D'un livre à l'autre,

Von einem buëch zuèm andèrè »

De 8h à 12h, stands dans tout le village,
petite restauration par les conscripts.

Exposants : inscription avant le

10 septembre. Emplacement gratuit.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

AAPPMA de Mertzwiller

Nouveauté 2026 : La Rando des Cygnes

Sur inscription : 06.82.85.13.17 ou

appma.mertzwiller@gmail.com**LUNDI 21 SEPTEMBRE**

Collecte de sang

16H30 À 20H - ESG

L'établissement français du sang, ainsi que
le Centre Communal d'Action Sociale de
Mertzwiller, comptent sur votre
participation à l'occasion de la collecte de
sang. Une collation sera servie.

**MERCREDI 23 SEPTEMBRE**

Atelier Bricolage - Champignons

de 13h30 à 15h à la bibliothèque

pour les enfants de 6 à 9 ans.

Gratuit - Sur inscription.

03.88.90.16.50 - bib@mertzwiller.fr**MERCREDI 23 SEPTEMBRE**

Atelier Floral « Création naturelle »

De 14h à 16h à l'ESG - Sur inscription.

03 88 90 30 02 - mairie@mertzwiller.fr**SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

Distribution de sacs kraft biodéchets

9h30 - 11h30 - Atelier municipal.

50 sacs gratuits/an par foyer.

Justificatif de domicile requis.



Entrée libre

Mertz'ville d'Art

Du 26 sept. au 4 oct. 2026

Horaires : de 16h à 20h le samedi,
de 14h à 19h le dimanche
et de 16h à 19h en semaine.
à Espace Stéphane GRAPPELLI

OCTOBRE**DU 2 AU 4 OCTOBRE**

Biblis en folie

Infos à venir.

VENDREDI 9 OCTOBRE

Remise des prix du fleurissement,
jeunesse, sport et famille

Horaire : à 19h00 à l'ESG.



Mairie de Mertzwiller

17, rue de la Liberté



03 88 90 30 02

mairie@mertzwillerwww.mertzwiller.fr**HORAIRES :****Lundi :** 13h30 - 17h30**Mardi :** 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30**Mercredi :** 8h - 12h**Jeudi :** 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30**Vendredi :** 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30**BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DE MERTZWILLER**

Bulletin d'information édité par la ville de Mertzwiller

Directeur de la publication : Jean Klieber, Maire de Mertzwiller

Crédits photos : Mairie de Mertzwiller

Tirage : 1 400 exemplaires - Dépôt légal à parution

Impression : Mairie de Mertzwiller